

## Informations de base

**2014/2685(DEA)**

DEA - Procédure d'acte délégué

Exemption pour le plomb dans la céramique diélectrique des condensateurs pour tension inférieure à 125 V AC ou 250 V CC destinés à être utilisés dans les instruments de contrôle et de surveillance industriels

Complétant [2008/0240\(COD\)](#)

**Subject**

3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur